



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0606

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Réalisation de l'ouvrage de rejet au Rhône de l'émissaire de la Plaine de l'Est - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme en dépenses et en recettes - Autorisation de signer un marché

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Joly

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0606**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Réalisation de l'ouvrage de rejet au Rhône de l'émissaire de la Plaine de l'Est - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme en dépenses et en recettes - Autorisation de signer un marché**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-323 du 13 octobre 2008 le conseil de Communauté a procédé à l'individualisation en dépense d'une autorisation de programme partielle à hauteur de 1 300 000 € HT pour la réalisation de l'ouvrage de rejet au Rhône de l'émissaire de la Plaine de l'Est à Villeurbanne et autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouverte, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des travaux.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres en séance du 30 janvier 2009 a classé les offres et choisi l'offre variante 1 du groupement Maia Fondations, Tournaud, Emcc, Bonna Sabla pour un montant de 6 352 956,46 € HT soit 7 598 135,92 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales.

Compte tenu de l'individualisation d'autorisation de programme partielle déjà effectuée à hauteur de 1 300 000 € HT pour cette opération par délibération n° 2008-323, il est proposé une individualisation complémentaire pour un montant supplémentaire de 5 635 000 € HT en dépenses, sur la base des montants à payer au titre du présent marché, de la maîtrise d'oeuvre et des prestations annexes et révisions de prix à inclure à l'opération.

Enfin, une subvention à hauteur de 1 700 000 € à provenir de l'Agence de l'eau est à individualiser en recettes pour cette autorisation de programme ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Décide de l'individualisation complémentaire à partir de l'autorisation de programme globale gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme de l'autorisation de programme individualisée 1399-Emissaire Plaine de l'Est, en dépenses pour un montant supplémentaire de 5 635 000 € HT au titre de l'année 2009 et 1 700 000 € en recettes.

2° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour l'attribution des travaux de la réalisation de l'ouvrage de rejet au Rhône de l'émissaire de la Plaine de l'Est - Villeurbanne et tous les actes contractuels y afférents avec le groupement Maia Fondations, Tournaud, Emcc, Bonna Sabla pour un montant de 6 352 956,46 € HT soit 7 598 135,92 € TTC solution variante 1.

3° - Les dépenses prévisionnelles de 6 352 956,46 € HT à payer au titre du présent marché seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté, budget annexe de l'assainissement au titre de l'exercice 2009, à hauteur de 3 500 000 € HT et de l'exercice 2010, à hauteur de 2 852 956,46 € HT, dans le cadre de l'autorisation de programme individualisée 1399-Emissaire Plaine de l'Est, compte 231 510.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.